

Concepts-clés de la sociolinguistique

1. Norme

La norme est ce qui est normal, régulier et qui s'oppose à l'irrégulier et à l'anormal. C'est un usage, valorisé par rapport aux autres, codifié. La norme représente la variété linguistique qui n'est pas valorisée pour les raisons linguistiques, mais plutôt parce qu'elle est utilisée par des groupes sociaux dominants. La norme peut également être conçue comme un ensemble de prescriptions sur des façons de dire (*ne dites pas...*, *dites...*).

La norme, au sens de la « langue » que l'on doit parler, est un discours d'autorité, fixé par une institution (l'Etat), qui veut créer une langue homogène, uniforme, débarrassée de toute impureté (les régionalismes, les innovations, etc.) Cette norme prescriptive, considérée plus « belle », plus « logique », mieux « structurée », « exprimant plus clairement le contenu du message » que les formes relevant d'une norme dite d'usage, objective dans la stratification stylistique et sociale¹.

La norme est diffusée par les institutions telles que l'Académie française, les médias (dans une certaine mesure), mais surtout l'école. C'est l'école, à travers les grammaires et les enseignants, qui impose souvent à l'enfant une langue uniforme (qu'il n'utilisera d'ailleurs pas souvent ; il suffit de prendre l'exemple des passés simples, des inversions, etc.).

Mais, l'existence de règles imposées présuppose l'existence de divers usages de la langue : pourquoi avoir une norme si nous parlons tous et toujours exactement de la même façon ?

2. Usages (variétés) de la langue

La façon dont nous parlons n'est pas toujours conforme à la norme codifiée, et pourtant elle répond aux besoins de la situation de communication. Peut-on dire que ces façons de parler sont illégitimes ? Non, il faut accepter l'existence du phénomène de variation dans la langue – l'existence de différentes variétés (usages).

3. Variation

La variation dans la langue correspond à l'existence des différentes façons d'utiliser la même langue.

¹ Cf. TOUSIGNANT, Cl. *La variation sociolinguistique : Modèle québécois et méthodes d'analyse*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 1987. Disponible en ligne: <http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hl=sk>

C'est la propriété d'un système linguistique de présenter des différences d'une part entre des états successifs (variation historique) et d'autre part entre des emplois dus à la localisation géographique, des emplois sociaux, institutionnels ou situationnels².

En d'autres termes, la variation est le phénomène suivant lequel une langue connaît certaines modifications structurales selon qu'elle appartient à une époque, un lieu, un groupe ou une situation sociale quelconque³.

3.1 Variation diatopique (géographique, régionale)

- les dialectes, les patois
- les régionalismes – les particularismes régionaux de la langue français (pour la plupart d'ordre lexical)

3.2 Variation diastratique (sociale)

- liée à la structuration sociale et démographique (un ouvrier ne parle pas comme le président de la république), elle étudie les usages langagiers de différents groupes et catégories qui existent dans la société
- la variation qui s'organise selon les découpages démographiques, p. ex. en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie etc.

3.3 Variation diaphasique (stylistique, situationnelle)

Ce type de variation ne concerne pas la société mais le locuteur individuel. Il n'y a pas de locuteur à style unique. Chacun adapte son style à la situation, à l'interlocuteur, au sujet, etc.

3.4 Variation diachronique (temporelle – changement)

Ce type de variation n'a pas le même statut que les autres axes, car il s'agit en fait du changement, de l'évolution diachronique de la langue.

On parle du changement linguistique quand un sens ou une forme particulière (un phonème, un lexème, morphème ou une construction) finit par être abandonnée⁴.

² *Trésor de la langue française*. Disponible en ligne:

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2072258520;r=1;nat=;sol=1>.

³ Cf. TOUSIGNANT, Cl. *La variation sociolinguistique : Modèle québécois et méthodes d'analyse*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 1987. Disponible en ligne: <http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hl=sk>

⁴ DELBECQUE, N. *Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage*.

Louvain La Neuve : De Boeck Supérieur, 2006. Disponible en ligne :

http://books.google.sk/books?id=LwMoKDQ2JbcC&dq=changement+linguistique+d+finition&hl=sk&source=gbs_navlinks_s.

4. Langue

La langue est un système de signes conventionnels (vocaux ou graphiques) et de règles qui sert d'un instrument de communication à un groupe d'individus.

Apprendre une langue signifie non seulement apprendre les règles du système linguistique formel, mais aussi apprendre les règles d'emploi de la langue. L'apprenant doit savoir quelle variété de langue utiliser dans telle ou telle situation particulière, comment varier son style selon la personne à laquelle il s'adresse, à quel moment il doit parler ou rester silencieux, accompagner son discours de gestes, etc.

5. Dialecte

Le dialecte est une forme régionale d'une langue considérée comme un système linguistique en soi. Système linguistique qui n'a pas le statut de langue officielle ou nationale, présent à l'intérieur d'une nation où domine un autre parler.

On propose de distinguer langue et dialecte sur la base de l'intercompréhension mutuelle – sur la possibilité pour les locuteurs de l'idiome A de comprendre les locuteurs de l'idiome B et vice versa. Les variétés mutuellement intercompréhensibles seraient des dialectes de la même langue, et celle qui ne le sont pas appartiendraient à des langues différentes. Mais ce n'est pas toujours le cas.

6. Sociolecte

Le sociolecte, ou dialecte social, est une façon de parler propre d'un groupe ou d'une catégorie sociale. Exemple : les parlers des groupes des personnes exerçant le même métier (les médecins, les juristes, les ingénieurs, etc.).

7. Idiolecte

L'idiolecte est la façon de parler propre à un individu. Même si nous varions et adaptons notre façon de parler à la situation actuelle, chaque individu garde pourtant ses traits distinctifs (les mots qu'il utilise souvent, les particules, les façons de dire, etc.)

8. Groupe

Les individus qui composent un groupe entretiennent des relations régulières et suivies entre eux ; leur comportement est régi par les droits et les devoirs. Exemple : famille.

9. Catégorie

Une catégorie n'est qu'un ensemble d'individus auxquels la sociologie attribue quelque chose de commun. Exemple : la distinction homme – femme.

10. Groupe de référence

Un groupe va constituer un groupe de référence pour un individu si ses valeurs ou ses attitudes sont influencées par les normes de ce groupe. Dans cette perspective, un groupe de référence positif serait un groupe par lequel l'individu cherche à être accepté en tant que membre et traité comme tel et dont les normes il veut retenir; alors qu'un groupe de référence négatif serait un groupe dont l'individu ne veut pas être considéré comme membre et dont les normes il rejette⁵.

En général, nous avons à adapter notre langage à celui du groupe de référence, par exemple à employer les formes réputées correctes et appropriées au style soigné (le phénomène d'hypercorrection).

11. Rôle

Le rôle social représente la manière dont un acteur doit se comporter et ainsi pouvoir être intégré au sein de son milieu social. Le sujet social remplit des rôles très divers : célibataire, avocat, militant occitan, joueur de basket. Son répertoire verbal est le reflet de son répertoire de rôles.

Ex. un docteur parle à son patient sur le ton de la confiance, avec un lexique simple. Il parle avec déférence au chef d'un service hospitalier, en utilisant un vocabulaire technique. Chez lui, à son fils, il utilise encore un registre différent.

Quand on doit s'adapter à de nouvelles tâches, le comportement verbal s'adapte aussi à ce nouveau rôle.

12. Communauté linguistique

La communauté linguistique est formée d'un ensemble de locuteurs (ou de groupes de locuteurs) qui, partageant la même aire géographique, créent les mêmes normes langagières et y adhèrent. Celles-ci sont dominées par une norme prescriptive, laquelle ne peut toutefois rassembler et unifier tous les membres de la communauté, certains groupes ne parvenant pas à l'employer correctement et d'autres ayant tendance à valoriser leur propre norme d'usage⁶.

Même si la communauté linguistique partage les mêmes normes linguistiques, elle ne partagent pas forcément les mêmes formes linguistiques. Une communauté linguistique n'est pas homogène, car elle se compose de groupes humains ayant des comportements socioculturels différents, variant géographiquement, ce qui provoque des différences dans le vocabulaire, la

⁵ D'après NEWCOMB Th. M.: *Personality and Social Change*, 1943.

⁶ D'après TOUSIGNANT, Cl. *La variation sociolinguistique : Modèle québécois et méthodes d'analyse*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 1987. Disponible en ligne: <http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hl=sk>

prononciation. Une communauté linguistique ne peut donc être totalement homogène, et elle se divise elle-même en d'autres communautés linguistiques.

Les deux caractéristiques définitives principales de la communauté linguistique sont donc :

- a. l'intensité de la communication – les membres de la communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers (dans ce sens, la communauté linguistique correspond aux habitants d'un même territoire, à une nation).
- b. les normes partagées – un ensemble commun de jugements évaluatifs vis-à-vis de la langue et des façons dont il faut l'utiliser.